

DIAGNOSTIC AGRICOLE – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TERROIR DE CAUX

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Communauté de Communes Terroir de Caux a lancé son PLUi sur un vaste territoire de 79 communes. Elle doit faire un état des lieux global : économique, social et environnemental. Pour la partie agricole, selon le cahier des charges des services de l'Etat, il est nécessaire de dresser le portrait agricole du territoire, recenser et localiser toutes les activités agricoles professionnelles et identifier les enjeux à prendre en compte dans le PLUi.

La réponse de la Chambre d'agriculture

Proposer un diagnostic partagé de l'activité agricole du territoire qui implique les exploitants agricoles et permette des échanges et discussions avec les élus du territoire. Les principales étapes du diagnostic sont :

- La mobilisation de données statistiques et cartographiques ainsi que leur analyse,
- Le recensement exhaustif de l'ensemble des activités professionnelles auprès des agriculteurs (réunions collectives + rendez-vous individuels en mairie + contacts téléphoniques),
- La restitution des résultats et des échanges sur le portrait agricole du territoire avec les élus et les exploitants agricoles.



POINTS DE REPÈRE

Situation

Terroir de Caux
(79 communes)

Porteur du projet

Communauté de communes
Terroir de Caux

Calendrier

2020



RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- Une centaine de participants aux réunions
- 250 rendez-vous individuels
- 330 questionnaires individuels renseignés
- Identification de 600 sites agricoles et caractérisation de 550

